

**Centre de loisirs Arros-de-Nay (64800)**2 rue Miramont
64800 Arros de Nay tel : 05.59.71.23.16**INSCRIPTION JUILLET 2019
VACANCES SCOLAIRES**

NOM	PRENOM de l'enfant	Date naissance

Vacances juillet				
Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19
<input type="checkbox"/> Forfait Journée	<input type="checkbox"/> Forfait Journée	<input type="checkbox"/> Forfait Journée	Sortie <input type="checkbox"/> Forfait Journée Supplément 3€	<input type="checkbox"/> Forfait Journée
<input type="checkbox"/> Forfait Matin	<input type="checkbox"/> Forfait Matin	<input type="checkbox"/> Forfait Matin		<input type="checkbox"/> Forfait Matin
<input type="checkbox"/> Forfait Matin+repas	<input type="checkbox"/> Forfait Matin+repas	<input type="checkbox"/> Forfait Matin+repas		<input type="checkbox"/> Forfait Matin+repas
<input type="checkbox"/> Forfait Après midi	<input type="checkbox"/> Forfait Après midi	<input type="checkbox"/> Forfait Après midi		<input type="checkbox"/> Forfait Après midi
<input type="checkbox"/> Forfait CIBOURE				

Ce document est à rendre pour **le 15 juin pour CIBOURE et 3 juillet** hors CIBOURE au plus tard à la mairie ou par mail : mairie.arros@wanadoo.fr

En cas de modifications, merci de prévenir par mail ou directement en appelant la mairie. 05.59.71.23.16

Le jour même prévenir la directrice au 07.68.56.48.02 ou 06 87 82 51 94

Absence : les familles doivent prévenir la mairie ou le centre de loisirs 48 h à l'avance (le matin même pour maladie) sinon la journée sera facturée. Un certificat médical devra être fourni en cas de maladie.

Catégories	Enfants scolarisés à Arros		Enfants non scolarisés à Arros	
	½ journée + repas	Journée + repas	½ journée + repas	Journée + repas
Quotient familial inférieur à 700	8.40 €	10.40 €	9.40 €	11.40 €
Quotient familial compris entre 700 et 1500	10.40 €	14.40 €	11.40 €	15.40 €
Quotient familial supérieur à 1500	11.40 €	15.40 €	12.40 €	16.40 €

Tarif pour CIBOURE

TARIFS Séjours 2019	Résidents de la Commune	Non Résidents de la Commune
Q.F < à 700	124	127
700 < Q.F < à 1500	160	163
Q.F > à 1500	170	173

Rappel :

Le dossier d'inscription est obligatoire pour tout nouvel enfant qui fréquente le centre de loisirs d'Arros de Nay.

Il est à télécharger sur le site de la mairie et à rendre au plus tard le premier jour de l'accueil de l'enfant.

Sans le dossier et les pièces justificatives, nous ne serons pas en mesure d'accueillir votre enfant.

Le centre de loisirs accueille les enfants de 7h30 à 18h30. Les activités débutent autour de 9h00. Le déjeuner est prévu à 11h30. L'après-midi commence à 13h30. Le goûter est fourni à 16h00. Afin de suivre le rythme des enfants en activités nous vous remercions de respecter les horaires suivants. Pour les enfants qui font la sieste, merci de fournir une couverture et un coussin.

Arros de Nay, le :

Signature du responsable légal :